



Réserve naturelle régionale des Partias

Rapport d'activités 2016



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

Gilles VIRICEL, Président de l'association locale

Direction de l'association

Benjamin KABOUCHE, Directeur de l'association locale
Magali GOLIARD, Directrice adjointe de l'association locale

Adresse du siège social

LPO PACA Villa Saint Jules 6, avenue Jean Jaurès 83400 HYERES
Coordonnées téléphoniques
Tél. : 04.94.12.79.52 Fax. : 04.94.35.43.28 E-mail : paca@lpo.fr Site : <http://paca.lpo.fr>
SIRET : 350 323 101 00062
Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Vanessa FINE, responsable Programme Hautes-Alpes - conservatrice de la RNR des Partias
Courriel : vanessa.fine@lpo.fr

Relecture

Cyril COURSIER, bénévole groupe LPO Pays Briançonnais

Date

2 décembre 2016

Citation recommandée

LPO PACA (2016). Réserve Naturelle Régionale des Partias - Rapport d'activité 2016.

Photos de couverture

paysage de la RNR Partias © V. Fine - LPO PACA ; fête des Partias © C. Barelle-Hustache ; edelweiss et RNR © V. Fine - LPO PACA

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les bénévoles du groupe LPO de Briançon, les volontaires pour les sorties de prospections et les partenaires qui ont participé aux actions menées dans la réserve cette année.

Nous tenons également à remercier les observateurs bénévoles ayant mis à disposition leurs données sur la base de données en ligne de la LPO « Faune PACA » www.faune-paca.org.

Sommaire

I Fiche signalétique de la réserve naturelle.....	7
I-1 La réserve naturelle régionale des Partias.....	7
I-2 Gouvernance.....	7
I-2.1 Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	7
I-2.2 Organismes gestionnaires	7
I-2.3 Comité consultatif et Conseil scientifique.....	8
I-3 Plan de gestion	8
II Surveillance et police de la nature	9
II-1 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement	9
II-2 Communication règlementaire	9
II-3 Surveillance.....	9
III Connaissance et suivi du patrimoine naturel	10
III-1 Inventaires continus	10
III-2 Prospections et inventaires ciblés	11
III-3 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité.....	11
IV Prestation de conseil, étude et ingénierie	12
IV-1 Cartographie des habitats naturels	12
IV-2 Suivi du paysage.....	12
IV-3 Suivi de la fréquentation du site	13
V Interventions sur le patrimoine naturel.....	13
V-1 Suivi et entretien des systèmes de protection des zones d'hivernage du Tétraz lyre	13
V-2 Protection des rives du lac.....	14
VI Création et maintenance d'infrastructures	15
VI-1 Entretien et balisage des sentiers.....	15
VI-2 Projet d'amélioration de la cabane pastorale des Partias	15
VII Prestations d'accueil et d'animation	16
VII-1 La fête des Partias comme outil de sensibilisation	16
VII-2 Pédagogie en montagne avec la RNR des Partias	16
VII-3 Expérimentations de diverses actions de sensibilisation	17
VIII Management et soutien	19
VIII-1 Personnel salarié	19
VIII-2 Volontaires.....	19
VIII-3 Bénévoles.....	19
VIII-4 Partenariats	20
VIII-4.1 Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	20
VIII-4.2 La commune de Puy-Saint-André	20
VIII-4.3 L'Union Européenne.....	20
VIII-4.4 Autres partenaires financiers.....	20
VIII-4.5 Partenaires scientifiques et techniques	20
VIII-5 Réseaux	21
IX Information et communication	22
X Orientations du programme d'activité 2017	23
XI Annexes.....	24
XI-1 Stratégie Globale pour la Biodiversité (SGB).....	24
XI-2 Carte de localisation des actions	27

I Fiche signalétique de la réserve naturelle

I-1 La réserve naturelle régionale des Partias

Créée le 30 octobre 2009 par délibération du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur n°09-277.

Superficie : 685 ha.

Située sur la commune de Puy-Saint-André, Hautes-Alpes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Statut foncier : L'intégralité de la réserve naturelle se trouve en terrains appartenant à la commune de Puy-Saint-André. Fait partie du site classé « Massif du Pelvoux ».

Le vallon des Partias est un site montagnard très intéressant sur le plan de la biodiversité. L'étagement de la végétation liée à l'altitude, la diversité des habitats naturels (boisements d'altitude, bas-marais, étangs, éboulis et falaises, prairies, etc.) et des activités humaines encore relativement faibles sont favorables à la présence de nombreux cortèges d'espèces.

I-2 Gouvernance

I-2.1 Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région PACA apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires mettent en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

I-2.2 Organismes gestionnaires

Les cogestionnaires de la réserve ont été désignés par arrêté du Conseil régional du 25 mai 2010 :

Commune de Puy-Saint-André

Mairie, Le Village
05100 Puy-Saint-André
Tél. : 04.92.20.24.26
Fax : 04.92.21.11.51

**Ligue pour la Protection des Oiseaux
PACA**

Villa St Jules – 6, av. Jean Jaurès
83 400 HYERES
Tél. 04.94.12.79.52
Fax. 04.94.35.43.28

Conservatrice : Vanessa FINE - vanessa.fine@lpo.fr - Tél/Fax : 04 92 21 94 17
LPO PACA – Antenne des Hautes-Alpes - 8 rue du moulin - 05100 Briançon

I-2.3 Comité consultatif et Conseil scientifique

Le comité consultatif de la RNR a été constitué par arrêté du Conseil régional n°2010-204 du 25 mai 2010. Il se réunit au moins une fois par an pour examiner le rapport de gestion de l'année écoulée et le programme de l'année suivante. En 2016, il s'est réuni le 15 novembre avec une visite du site et une réunion en salle.



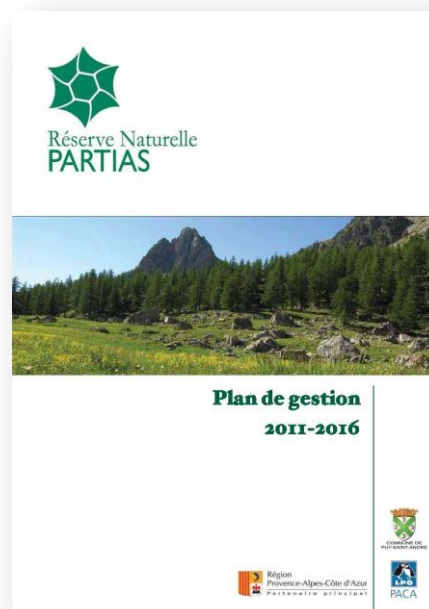
Photos 1 et 2 : Comité consultatif RNR Partias 2016 © LPO PACA

Le conseil scientifique de la RNR a été institué par arrêté du Conseil régional n°2012-105 du 19 avril 2012. Il peut être sollicité par le gestionnaire ou par le comité consultatif pour toute question à caractère scientifique.

I-3 Plan de gestion

Le plan de gestion 2011-2016 est le premier plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias. Il a été rédigé par les cogestionnaires : rédaction LPO PACA, validation par la commune de Puy-Saint-André. Il a reçu les avis favorables du comité consultatif, du comité scientifique, du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et a finalement été approuvé par délibération du Conseil régional N° 12-729 du 29 juin 2012.

Ce premier plan de gestion arrivant à son terme en 2016, une évaluation devra être menée, une notice de gestion intermédiaire 2017-2018 sera établie avec la poursuite des actions pluriannuelles, puis un nouveau plan de gestion sera rédigé (durée à définir).



II Surveillance et police de la nature

II-1 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement

Des contacts réguliers sont entretenus avec les autres corps de police de l'environnement (ONCFS, ONF...).

II-2 Communication réglementaire

La signalétique « réserve naturelle » est opérationnelle avec :

- un panneau en entrée principale du site (présentation de la réserve, carte de délimitation et pictogrammes sur la réglementation),
- six panneaux de rappel réglementaire sur les accès secondaires (voir carte de localisation des actions en fin de document),
- des petits panneaux indiquant les bornes de la réserve naturelle sur les accès encore plus secondaires (Cime de la Condamine, Rocher de Roure, etc.).

La signalétique sera à renforcer à l'avenir, en particulier du côté de Serre-Chevalier (entrées multiples entre le col de la Ricelle et le col de Serre-Chevalier).

Plaquette réglementaire : Elaborée en 2013, la plaquette expliquant la réglementation de la RNR des Partias et les objectifs associés est disponible sur le site internet de la LPO PACA et diffusée en mairie de Puy-Saint-André ainsi que sur le terrain lors des contrôles.

II-3 Surveillance

Les missions de surveillances se font au gré des différentes sorties sur le terrain pour des opérations techniques. En 2016, la **sensibilisation** au respect de la réglementation a été accentuée durant les saisons d'hiver et d'été, grâce à l'appui de volontaires en service civique.

Jusqu'ici, aucun procès-verbal n'a été dressé, les interventions ayant donné lieu à de l'information et de la sensibilisation. Grâce à l'amélioration du balisage des sentiers, la randonnée hors sentiers a fortement diminué, elle se localise sur des secteurs bien précis (pourtours du lac, fond de Closis en direction de la Condamine). Les infractions de chiens non tenus en laisse ou de cueillette de fleurs sont les plus fréquentes.

Une journée de surveillance est spécifiquement organisée lors du passage du **Grand Trail des Ecrins** fin juin afin de contrôler le respect de la réglementation et intervenir si nécessaire. Le parcours étant au préalable balisé avec des fanions installés la veille et déposés sitôt la course finie, aucun coureur n'a été vu en dehors des sentiers.

Outre la tenue-uniforme des réserves naturelles, les **outils** mis en place pour les missions de police sont :

- un carnet de constatation des infractions nature-environnement (avec trame d'aide à la prise de note avec double copie carbone),
- une fiche récapitulative des infractions propres à la réserve naturelle régionale des Partias indiquant les textes réglementaires afférents et la catégorie d'infraction.

III Connaissance et suivi du patrimoine naturel

III-1 Inventaires continus

Les données sont en permanence complétées par les observations naturalistes de type « contacts faune », consignées dans la base de données Faune-paca.org. Le tableau 1 indique le nombre de données collectées et le nombre d'espèces recensées par groupe taxonomique sur un périmètre élargi, centré sur la RNR.

Groupe taxonomique	Nombre de données		Nombre d'espèces		
	2016	total 2009-2016	jusqu'en 2014	jusqu'en 2015	jusqu'en 2016
Oiseaux	834	3889	98	100	104
Mammifères	69	437	22	23	23
Chauves-souris	157	169	5	5	16
Reptiles	1	5	2	2	2
Amphibiens	7	26	2	2	2
Odonates	1	10	1	5	6
Papillons	268	950	55	94	104
Orthoptères	2	101	7	20	21

Tableau 1 : Données Faune PACA dans et autour* de la RNR des Partias pour l'année 2016



Photo 3 : Potentille du Dauphiné
© LPO PACA, V. Fine

Une petite population de **Potentille du Dauphiné** (*Potentilla delphinensis*) a été découverte par le CBNA en août 2016, vers 2000m d'altitude. Cette espèce est protégée au niveau national, d'intérêt communautaire (annexe II de la Directive Habitats) et classée Vulnérable (encourant un risque élevé d'extinction) sur la liste rouge de la flore menacée de France. Un suivi sera à mettre en place dans les années à venir, en

lien avec le "Réseau de conservation de la flore Alpes-Ain".

* à noter que les données considérées intègrent une partie du vallon de la Trancoulette (St Martin de Queyrières)

III-2 Prospections et inventaires ciblés

Les connaissances ont été approfondies par des opérations d'inventaires et de suivis naturalistes ciblés :

- Prospections ornithologiques dans le vallon de la Trancoulette et avifaune rupestre aux Partias ;
- Inventaires naturalistes préalables aux futurs travaux de coupe affouagère (avec l'aide des agents locaux de l'ONF) et de rénovation de la cabane pastorale ;
- Inventaire de la flore du vallon de la Trancoulette (sous-traitée au CBNA, mettant en évidence de nombreuses plantes alpines patrimoniales : androsaces, saxifrages, Bérardie etc.) ;
- Inventaire des mousses dans la RNR et le vallon de la Trancoulette (le CBNA met en avant un intérêt bryologique du site avec 93 espèces de mousses dont 9 patrimoniales) ;
- Prospections galliformes de montagne : comptages au chant du Tétraz lyre au printemps, suivi des zones d'hivernage pour le Tétraz lyre ; prospection avec chiens d'arrêt des nichées de Tétraz lyre et de Perdrix bartavelle ;
- Inventaire des Chiroptères de la RNR (prestation GeoEcolink : 16 espèces sur 28 en Hautes-Alpes et 31 en PACA, 13 espèces nouvelles pour le site).



Photo 4 : *Serotine bicolore* © GeoEcolink



Photo 5 : *Stegonia latifolia* © CBNA

III-3 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité

Le suivi dans le cadre de l'« observatoire de la biodiversité », effectué annuellement depuis 2011 a été poursuivi cette année avec le STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) réalisé en deux passages par un bénévole du groupe LPO de Briançon.

IV Prestation de conseil, étude et ingénierie

IV-1 Cartographie des habitats naturels

La carte des habitats naturels de la RNR présentée dans le plan de gestion 2011-2016 avait été réalisée à partir de la carte des unités de végétation réalisée par Akène en 1990, elle-même d'après la carte des écofaciès de l'unité pastorale des Combes (CTGREFF-INERM, 1976). Une mise à jour de cette cartographie des habitats naturels a été initiée en 2016 par une volontaire en service civique (hors zones humides déjà étudiées en 2012), avec l'aide du CBNA et après avoir suivi la formation d'écologie alpine au Lautaret (Université Grenoble 1).

IV-2 Suivi du paysage

Un protocole de suivi du paysage par photographie sur points fixes a été mis en place en 2015 et testé en 2016. Au total, ce sont 4 points de vue qui sont suivis en été (repérés sur place par bombe orange fluo + coordonnées GPS) et 1 point de vue suivi en hiver (en bord de piste de ski).



Carte 1 : localisation des points de suivi en été (en rouge) et en hiver (en bleu) dans la RNR

IV-3 Suivi de la fréquentation du site

Un éco-compteur est placé à l'entrée de la réserve depuis la fin de l'été 2013. Le capteur détecte la chaleur émise par le corps et est capable de détecter deux personnes passant à un intervalle rapproché. L'objectif est d'avoir un indicateur objectif mesurant l'évolution de la fréquentation.

L'éco-compteur est utilisé pour évaluer la fréquentation aussi bien en été qu'en hiver, mais il était déplacé 2 fois par an, au début de l'hiver et à la fin de l'hiver, afin de s'adapter au lieu de passage des visiteurs. En 2016, deux nouveaux appareils ont été acquis ce qui permettra d'avoir au total **trois points de suivi** de la fréquentation :

- sur la piste au dessus des Prés de lin (accès principal RNR, anciennement point de suivi estival uniquement),
- au Saouto (ancien point de suivi hivernal, qui permettra de différencier en été parmi les visiteurs qui vont jusqu'au bout de la route des Combes, ceux qui vont dans la RNR, et sont donc comptés par le premier compteur, de ceux qui n'entrent pas véritablement dans la RNR),
- sur le sentier en amont du ravin Mélivrin en direction de Serre-Chevalier.

V Interventions sur le patrimoine naturel

V-1 Suivi et entretien des systèmes de protection des zones d'hivernage du Tétrás lyre

Afin de préserver la tranquillité du Tétrás lyre dans ses zones refuges en hiver, un projet spécifique avait été déployé en 2012-2013. Après avoir défini les zones d'hivernage du Tétrás lyre, et avoir étudié la fréquentation hivernale de la réserve, des « zones de mise en défens » avaient été établies. Il s'agit de cordes balisées de fanions attachées dans les arbres en bordure haute des zones d'hivernage.

Durant tout l'hiver, des sorties de suivi sont organisées, afin de vérifier l'efficacité des aménagements (respect des zones d'hivernage par les skieurs), et de s'assurer que les cordes soient bien visibles par les skieurs à la descente. L'efficacité de l'aménagement a été prouvée et le projet se poursuivra les hivers suivants.

Trois panneaux d'information des skieurs seront installés l'hiver :

- après le parking en bord de route des Combes (et à proximité de l'éco-compteur),
- à l'entrée de la RNR, au pont sous le parking des combes,
- au col de la Trancoulette.



Fig. 1 : panneau d'information des skieurs

V-2 Protection des rives du lac

La protection de la végétation aux abords du lac (clôture électrique) a été installée sur la moitié amont du lac de 2011 à 2013. Depuis 2014, et l'achat d'un matériel plus puissant ainsi que l'installation d'abreuvoirs, la clôture électrique protège tout le pourtour du lac. A noter en 2016, des problèmes logistiques qui n'ont permis la protection que d'une partie du lac seulement.

Le dispositif est mis en place en début d'estive par la LPO, qui effectue le contrôle de son efficacité tout au long de la saison. Il est démonté par le berger en fin d'estive. Afin d'améliorer la coordination des opérations à l'avenir, l'installation du parc sera faite par la LPO dès le mois de juin, avant la montée en estive des bovins, puis l'électrificateur sera posé par l'éleveur quand le troupeau monte.

L'expérience est concluante sur l'intérêt que présente la mise en défens des berges du lac (aspect paysager) : protégée des troupeaux et du piétinement, la végétation sur les pourtours du lac s'est bien développée. Le dispositif sera maintenu et évalué sur le moyen/long terme.



Photo 6 : Lac des Partias été 2016 © LPO PACA, V. Fine

VI Création et maintenance d'infrastructures

VI-1 Entretien et balisage des sentiers

Entretien des sentiers et le balisage de la réserve naturelle des Partias est un travail nécessaire pour canaliser les randonneurs et ainsi limiter les impacts au sol et le dérangement de la faune sauvage. Pour poursuivre les travaux de balisage et d'aménagement des sentiers réalisés les années précédentes, des interventions très ponctuelles ont été effectuées en 2016 :

- renforcement du balisage par piquets bois dans le ravin Mélivrin ;
- fixation au sol du poteau et panneau signalétique à proximité du lac (régulièrement retrouvé au sol du fait des vaches qui se frottent dessus) ;
- création de cairns cimentés entre le lac des Partias et le ravin de Jafaret, en direction de la Condamine.

A noter deux points noirs restant à résoudre dans les années à venir :

- le marquage du sentier "secondaire" en direction de la Condamine pas assez lisible à ce jour ;
- le secteur des crêtes de Serre-Chevalier, et l'accès entre le sommet de la télécabine et le col de la Ricelle très compliqué avec le passage des VTT de descente.

VI-2 Projet d'amélioration de la cabane pastorale des Partias

Le projet de réhabilitation de la cabane des Partias, en vue de réaliser des aménagements pour améliorer les conditions de logement du berger, s'est poursuivi en 2016 avec :

- aspect réglementaire :
 - obtention des autorisations au titre du site classé, de la RNR et de l'urbanisme (déclaration préalable),
 - signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune à la LPO PACA pour une partie des travaux,
- aspects technique et financier :
 - consultation des entreprises à l'automne 2016,
 - finalisation du montage budgétaire des 2 phases, et montage des demandes de subvention par la mairie pour la tranche 2 (Conseil Régional et Départemental).

Les travaux initialement prévus les étés 2016 et 2017 seront finalement menés de juin à août 2017, avec un important travail de surveillance et d'accompagnement du chantier à prévoir.

VII Prestations d'accueil et d'animation

VII-1 La fête des Partias comme outil de sensibilisation



La LPO PACA, avec l'aide de la commune et des Amis des Combes, a reconduit la « fête des Partias » pour la quatrième année consécutive.

L'objectif est toujours de renforcer les contacts avec les briançonnais fréquentant le site, en favorisant l'échange informel autour d'un moment festif et convivial (un pique-nique), agrémenté d'animations nature pédagogiques et ludiques.

La fréquentation reste autour d'une petite centaine de personnes : une centaine de personnes en 2013, 100-150 personnes en 2014, environ 70 personnes en 2015 (plutôt des « locaux », adultes sans enfants et 80 personnes en 2016 (avec des enfants).

La formule d'une fête est un bon outil pour atteindre l'objectif fixé et un moment apprécié par les participants. Le choix de la date en fonction des événements locaux est important pour garantir son succès en terme de fréquentation.

VII-2 Pédagogie en montagne avec la RNR des Partias

Elaboré en 2013, le "projet pédagogique montagne" s'appuie sur la RNR des Partias et définit les objectifs de l'accueil des publics et les moyens pour les atteindre avec des fiches d'activités.

La RNR des Partias offre un formidable potentiel pour des projets pédagogiques liés à la montagne, avec des activités pédagogiques proposées sous plusieurs formes : atelier, sortie nature, visite guidée, rencontre, etc.

Ce document est en ligne sur le site de la LPO PACA et l'information a été diffusée aux écoles du briançonnais, mais le site est difficile d'accès pour des groupes scolaires (secteur éloigné, piste inaccessible aux bus...). Aucun projet n'a pour le moment abouti.

VII-3 Expérimentations de diverses actions de sensibilisation

En 2016, diverses actions de sensibilisation ont été expérimentées grâce à l'aide d'une volontaire en service civique : animations périscolaires, événements, sorties natures ciblées sur des publics différents, stand sur le marché...

Action / événement	Dates	Nombre de participants	Commentaire
Péri scolaire à Briançon	2 fois / sem. d'avril à juin	école de St Blaise (30)	Public intéressé, mais investissement en temps important (env. 20 journées anim.+prépa.)
Fête de la nature – rando familiale	21 mai	6 personnes	Public familial, sortie appréciée, fréquentation faible
SEDD – stands marchés Briançon	29 mai et 1 ^{er} juin	30 +50	Public particulièrement intéressé par info de la fête des Partias (ou autre anim.)
SEDD – goûter bibliothèque PSA	1 ^{er} juin	5 personnes	Com' ciblée sur les enfants (concurrencé par sortie Luna Park...)
Fête de la montagne – sortie spéciale enfants avec bivouac	25 juin	annulée (2 inscrits)	Com' ciblée écoles St Blaise et Pinet (soit près d'une centaine d'enfants), échec malgré programme intéressant
Fête des Partias	3 juillet	80 pers.	-
Jeunes au sommet	12 juillet	annulé (0)	Mauvais temps et com. insuffisante
Sortie champignons	2 octobre	annulée (1)	Com' à l'échelle de la commune uniquement

Tableau 2 : récapitulatif des actions de sensibilisation expérimentées en 2016



Figure 2 : quelques visuels des actions rattachées à des événements nationaux

Il en ressort que l'organisation d'animations, même menées dans le cadre d'événements nationaux, comme la fête de la nature, demande beaucoup de temps d'organisation et de

communication (ex : flyers dans les écoles pour les activités familiales ou spéciales enfants), pour un succès en terme de participation très mitigé.

Les actions dans un cadre périscolaire sont particulièrement appréciées par les enfants et les organisateurs, mais demandent également un temps de préparation et une disponibilité régulière difficilement envisageable sans l'appui de volontaire.

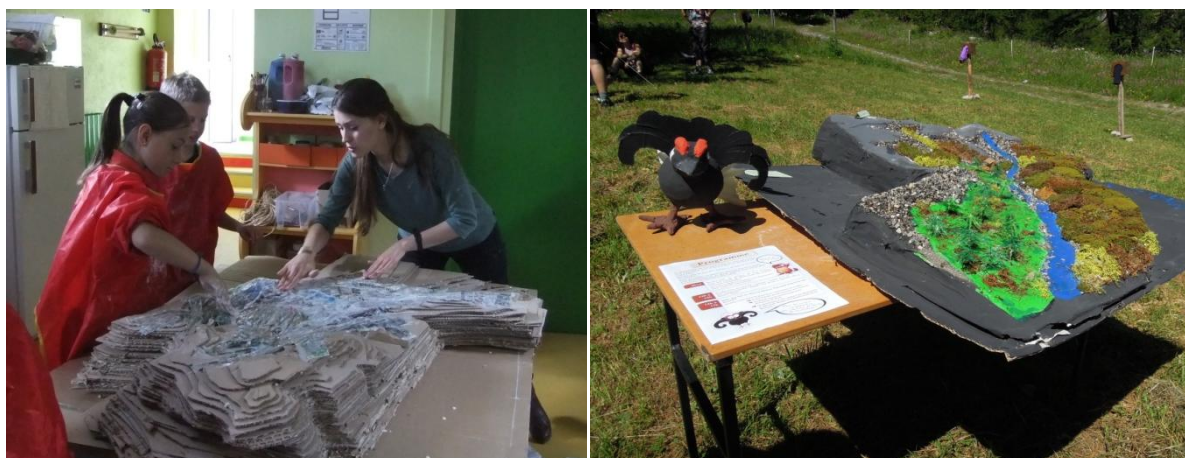
En revanche, les stands sur le marché, dans la perspective d'annoncer un événement comme la fête des Partias par exemple, rencontrent un succès et permettent de favoriser l'échange avec un public varié.

Ces différentes expériences auront permis de développer des séances d'animation et des outils (jeux ou autres) et de parvenir à la conclusion que compte-tenu des moyens disponibles, il vaut mieux privilégier les actions sans communication ni inscriptions, ciblées sur des lieux où le public sera au rendez-vous ou bien montées pour un petit groupe constitué.

En conclusion, les actions de sensibilisation seront dorénavant ciblées lors de moments privilégiés avec « les locaux » tels que la **fête des Partias** (organisée par la LPO PACA) et la **fête aux Combes**.



Photos 7 et 8 : stand sur le marché de Briançon © LPO PACA, P. Rigaux



Photos 9 et 10 : maquette de la RNR fabriquée en animation péri scolaire © LPO PACA

VIII Management et soutien

VIII-1 Personnel salarié

Un salarié est affecté à la réserve naturelle des Partias :

- Vanessa FINE, Conservatrice de la RNR.

Le personnel de la LPO PACA participe également à la gestion de la réserve naturelle :

- Benjamin KABOUCHE, Directeur LPO PACA, assure à ce titre la direction de la réserve,
- Magali GOLIARD, Directrice adjointe LPO PACA,
- Pierre RIGAUX, Mammalogue et ornithologue,
- Marion FOUCHARD, Entomologiste,
- Marion MENU, Chargée de mission SIG,
- Macha MARCHAL, Assistante de direction et Vie associative,
- Marie-José ETIENNE, Comptable,
- Sébastien GARCIA, Communication.

VIII-2 Volontaires

En 2016, la LPO PACA a accueilli deux volontaires en service civique à Briançon qui ont travaillé sur la RNR :

- Théo THOMAS (sensibilisation des skieurs en hiver et des randonneurs en été),
- Lisa WIRTZ (montage des différentes animations).

VIII-3 Bénévoles

Les bénévoles apportent régulièrement leur aide pour les prospections de terrain, l'organisation d'événements la mise en place de matériel, etc. : AGRESTIS Lucien et Renée, BALESTRA Robert, BARELLE-HUSTACHE Caroline, BARTEÏ Christine, BOCZMAC Monique, BONNEAU Pierre, BONNEAU Yvan, COUSSOULET Sylvain, COURSIER Cyril, DENUNCQUES Christine, DUCOS Benoit, DUCOS Elie, FAURE-GIGNOUX Germaine, FINE Bernard, FLIGNY Marc, HEDE Denis, LAGER Donovan, LASSALLE Charlin, LASSALLE Christine, NIERMONT Jean-Pierre, NOMBRET Grégory, PINET Valérie, POIRE Philippe, POTIER Hugues, PROUVE Alain, ROGER Claude et Marie-Christine, ZABARDI Yves.

Le travail mené sur la RNR serait impossible sans eux !

VIII-4 Partenariats

VIII-4.1 Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en a confié la cogestion à la commune de Puy-Saint-André et à la LPO PACA. La Région PACA apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires puissent mettre en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

VIII-4.2 La commune de Puy-Saint-André

Cogestionnaire de la réserve naturelle, la commune de Puy-Saint-André est un partenaire majeur. Des rencontres sont régulièrement organisées afin de faire le point sur l'avancement de la gestion (montage de projets, organisation d'événements, recrutement de stagiaires, etc.).

VIII-4.3 L'Union Européenne

La mise en œuvre du plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias 2015-2016 et l'étude de faisabilité pour l'extension du périmètre de la RNR est un projet financé avec le concours de l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional.

VIII-4.4 Autres partenaires financiers

L'Agence de l'eau a contribué au financement de l'action de protection des berges du lac des Partias. Elle aura permis d'investir dans du matériel empêchant les troupeaux de piétiner et dégrader les abords du lac.

Dans le cadre du programme "Gérons ensemble notre environnement", la Fondation de France soutien le travail de concertation pour concilier préservation des espèces de la RNR et les activités de pleine nature hivernales.

La Banque Populaire des Alpes à récompensé la LPO en lui offrant un financement pour l'initiative de la fête des Partias.

VIII-4.5 Partenaires scientifiques et techniques

Chercheurs

Jardin Alpin du Lautaret (Université de Grenoble 1) : contacts réguliers, co-encadrement du stage zone humide en 2012, relais de communication sur la réserve naturelle dans le cadre du projet

de l'ALP, réserve citée et illustrée dans le cahier N°2 de découverte du patrimoine botanique du Lautaret et du Briançonnais, d'assistance scientifique sur les inventaires botaniques.

INRA : étude des communautés d'insectes dans la réserve des Partias.

Établissements publics

Office National des Forêts (ONF) : contacts réguliers avec l'UT locale. Convention partenariale ONF 05 et LPO PACA pour collaborer sur la gestion de la partie de la forêt communale de Puy-Saint-André incluse dans la RNR.

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) : échanges techniques sur les galliformes de montagne, sortie de contrôle.

Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) : convention d'échange de données, échanges réguliers avec botaniste.

Parc National des Ecrins (PNE) : convention d'échange de données, échanges techniques.

Parc Naturel Régional du Queyras (PNRQ) : échanges réguliers avec l'équipe en charge de la réserve naturelle nationale Ristolas Mont Viso.

Partenaires associatifs

Les amis des Combes : Echanges réguliers, mise à disposition d'un hébergement pour le chantier d'écovolontaires.

Centre Briançonnais de Géologie Alpine (CBGA) : Contribution à la rédaction de l'intérêt géologique de la réserve naturelle des Partias, partenaire pour les visites de la RNR.

Club Alpin Français (CAF) de Briançon : aide au projet de protection des zones d'hivernage du Tétrasyre.

Partenaires socio professionnels

Serre-Chevalier Vallée : mise à disposition des remontées mécaniques de la station pour l'accès à la réserve naturelle en hiver et en été.

Organismes locaux de guides et accompagnateurs (bureaux des guides, Syndicat National des Accompagnateurs en Moyenne Montagne, Syndicat National des Guides de Montagne, etc.) : contacts réguliers, programme d'animation.

VIII-5 Réseaux

La LPO PACA, en tant que cogestionnaire de la RNR des Partias est membre de :

- Réserves Naturelles de France (RNF) depuis 2011,
- Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels (RREN) PACA,
- Educ'alpes - Réseau d'éducation à la montagne alpine - (ex - REEMA).

IX Information et communication

Site internet

La LPO PACA a développé un site internet présentant l'ensemble des actions de l'association. Une section est dédiée à la réserve naturelle des Partias (rubrique Protection / Espaces / RNR des Partias). Elle présente :

- des actualités régulières sur la RNR (opérations bénévoles, réunions, programme d'animation, etc.),
- l'organisation de la gestion de la RNR,
- sa réglementation (arrêté du conseil régional et plaquette),
- un espace documentation où sont téléchargeables plan de gestion, rapports d'activité, rapports d'étude,
- les partenaires,
- les contacts des accompagnateurs partenaires pour visiter la RNR.

Communication

La LPO PACA communique régulièrement sur ses actions par le biais de communiqués de presse, sa page facebook, une rubrique régulière dans le journal municipal semestriel (fig. 4).

Le carnet de la RNR (Région PACA/Terre Sauvage, 2015) est diffusé lors des événements, en mairie de Puy-Saint-André ainsi qu'aux partenaires.



Figure 3 : article dans le journal municipal de Puy-Saint-André diffusé en juillet 2016

X Orientations du programme d'activité 2017

Les activités planifiées pour 2017 concernent principalement :

Actions pluriannuelles :

- suivi des zones d'hivernage et comptage au chant du Tétrás lyre,
- suivi des oiseaux par points d'écoute,
- organisation et animation de la fête des Partias,
- actions de sensibilisation,
- suivi du paysage,
- suivi de la fréquentation du site,
- surveillance du site,
- suivi et entretien des systèmes de protection des zones d'hivernage du Tétrás lyre,
- protection des rives du lac,
- information et communication,
- gestion administrative et financière,
- contact régulier avec les différents acteurs du site.

Actions 2017-2018 :

- suivi des chantiers d'amélioration de la cabane pastorale et d'exploitation forestière,
- évaluation de la gestion de la RNR,
- réflexion sur le futur plan de gestion,
- suivi et accompagnement du projet de révision des la RNR,
- développement de projets à but pédagogique (sentier d'interprétation, etc.).



Photo 11 : ravin Mélivrin et cabane de fer © J. Cini

XI Annexes

XI-1 Stratégie Globale pour la Biodiversité (SGB)

Agir pour la Biodiversité en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fiche bilan 2016

Programme : *gestion de la réserve naturelle régionale des Partias*

Contexte :

La LPO PACA a signé en 2014 la charte « **Agir pour la Biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur** » afin de s'engager concrètement à protéger, préserver, restaurer, valoriser la biodiversité en adéquation avec les politiques publiques et environnementales et en lien avec les plans d'action de la Stratégie. La LPO PACA présentera le bilan de son activité annuelle relative au programme " ***gestion de la réserve naturelle régionale des Partias*** " avec les critères établis dans la Stratégie globale pour la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Résumé du programme :

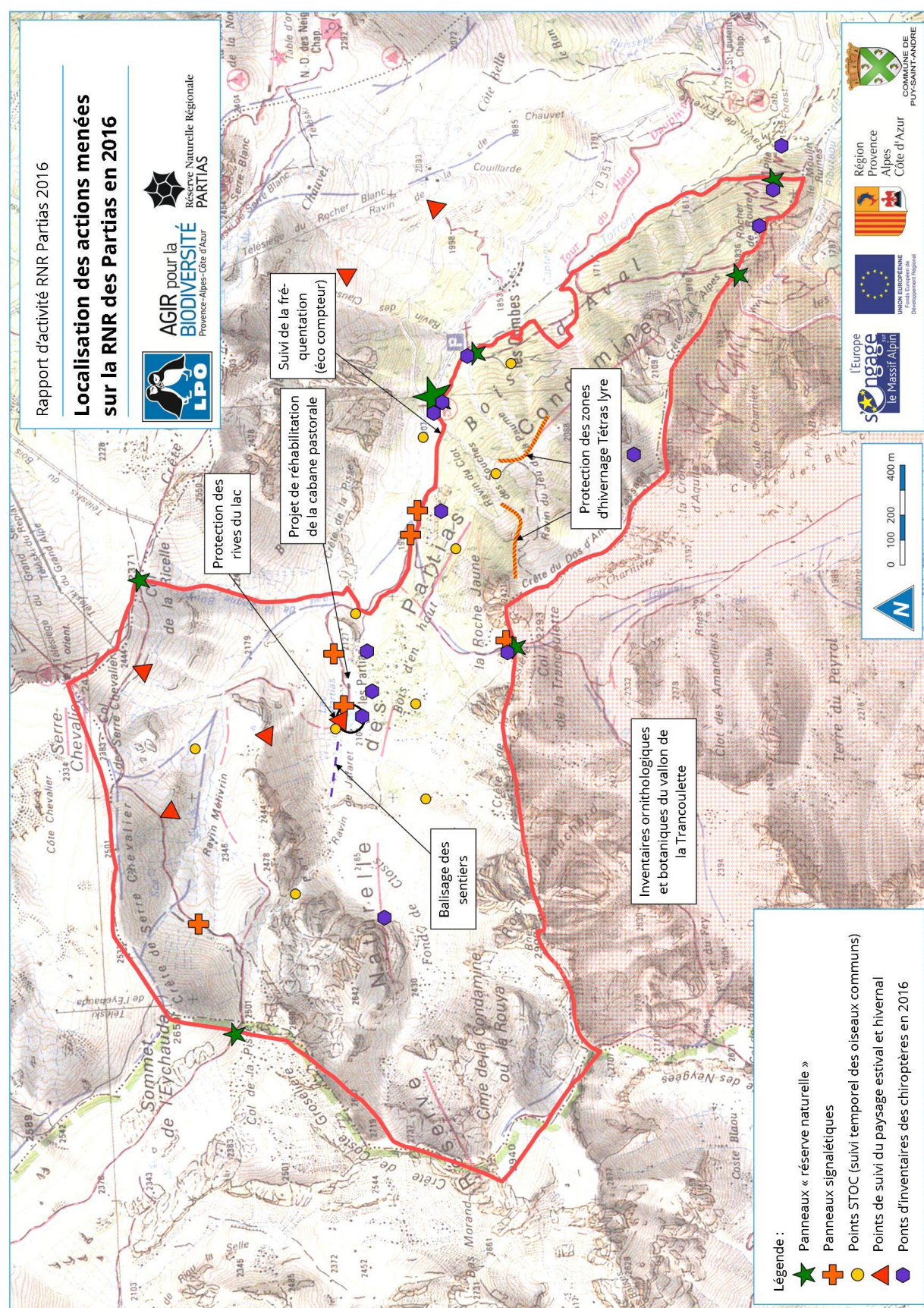
Au sein de la réserve naturelle des Partias, la LPO effectue des actions dans le but de **protéger la biodiversité et les paysages, valoriser le site, concilier les activités humaines avec la protection des milieux et des espèces, et effectuer des suivis de l'évolution de la biodiversité**. C'est dans le respect de ces critères que des actions sont effectuées annuellement.

Orientations stratégiques	Objectif principal	Programme d'action / Projet
1 Une relation fondée sur la connaissance	1.1 Mobiliser tous les acteurs dans le développement des connaissances	P1 Développement et partage de la connaissance
	1.2 Analyser et mettre à disposition de l'information fiable et compréhensible par tous	
Bilan 2016	Production de données naturalistes, notamment de par la pratique de comptages nationaux (protocoles vigie nature, etc.). Mobilisation des données de sciences participatives dans <i>faune-paca.org</i> Organisation de suivis et d'expérimentations dans le cadre de la protection des galliformes de montagne, utilisation de protocoles nationaux, et partage des résultats. Echanges de données avec différents partenaires. Sensibilisation des usagers du milieu lors des journées de présence sur le terrain. Présentations publiques des activités et des résultats de la LPO au sein de la réserve, notamment lors de la « fête des Partias ». Invitations publiques à participer à des animations gratuites de sensibilisation au sein de la réserve. Publication des résultats.	

2	Une relation qui protège et valorise notre patrimoine naturel commun	2.1	Protéger et reconquérir l'intégrité écologique et le potentiel adaptatif des différents types de milieux	P2	Gestion et création d'aires protégées et protection d'espèces patrimoniales menacées
		2.2	Protéger et valoriser, le cas échéant, les espèces jugées patrimoniales sur des critères écologiques, économiques ou socio-culturels	P3	Préservation et valorisation : Des milieux agricoles et pastoraux
				P4	Des milieux forestiers
				P5	Des zones humides et des milieux aquatiques
				P6	Des milieux marins et littoraux
				P7	Des milieux urbains : la biodiversité en ville
La réglementation de la réserve a été élaborée pour favoriser au maximum la protection des espèces menacées et des milieux. Des actions sont menées en faveur de certaines espèces afin de maintenir leurs milieux favorables. Les activités humaines sont maintenues, mais contrôlées pour s'assurer qu'elles s'intègrent bien dans leur environnement. Entretien et balisage des sentiers pour faciliter la marche des randonneurs tout en les canalisant. Prise en compte et implication des différents usagers lors des actions menées au sein de la réserve. Facilitation du travail des éleveurs par la pose d'abreuvoirs et le projet de réhabilitation de la cabane pastorale. Implication des populations locales dans la gestion de la réserve, notamment à travers la « fête des Partias ».					
Bilan 2016					
3	Une relation équilibrée et cohérente dans l'aménagement du territoire et les politiques publiques	3.1	Ancrer la biodiversité au cœur de l'aménagement du territoire, dans une perspective à long terme	P8.	Prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire et dans les politiques d'urbanisme et sectorielles / SRCE
		3.2	Assurer la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des stratégies politiques et actions publiques	p9	Mise en cohérence des politiques publiques par rapport à la biodiversité / éco-conditionnalité
De par sa réglementation, la réserve naturelle des Partias favorise la biodiversité dans toutes les actions effectuées. Cette réglementation stricte permet une protection sûre et durable. Les actions menées dans la réserve ont toujours un but de préservation de la biodiversité et sont en accord avec le Plan de Gestion de la réserve, qui a été validé par le CSRPN, le comité consultatif de la réserve ainsi que la Région PACA.					
Bilan 2016					

4	Une relation durablement bénéficiaire et qui ne laisse pas de dette	Révéler la biodiversité comme source et facteur de développement	P1 0	Soutien à l'innovation environnementale et Appui aux initiatives locales de préservation et de valorisation durable de la biodiversité
		4.1 économique durable et innovant pour injecter du dynamisme dans tous les territoires de la région		
5	Une relation que nous contribuons tous à renouveler par nos projets et initiatives	Diminuer les pollutions et les dégradations directes, actuelles et à venir, sur la biodiversité	P1 0	Soutien à l'innovation environnementale et Appui aux initiatives locales de préservation et de valorisation durable de la biodiversité
		5.1 S'appuyer sur les projets et initiatives des acteurs locaux pour entraîner un vaste mouvement ancré dans les réalités de terrain, par et pour la biodiversité		
Bilan 2016		Emploi d'accompagnateurs en montagne locaux lors de nombreuses sorties et manifestations organisées dans la réserve. Emploi d'entreprises locales respectueuses de l'environnement lors d'aménagements (réhabilitation cabane pastorale, création et pose des abreuvoirs, etc.). La « fête des Partias » est une journée organisée en collaboration avec la commune de Puy Saint André, où les locaux sont invités à intervenir, et sont impliqués dans le projet. La réglementation stricte de la réserve permet de diminuer les dégradations directes causées à la biodiversité. En tant que réserve naturelle, les Partias sont une « vitrine » qui met en valeur la bonne conciliation des activités humaines tout en protégeant les milieux et les espèces. Médiation environnementale avec les professionnels des activités de pleine-nature (sensibilisation du bureau des guides, accompagnateurs en montagne). Valorisation des comportements respectueux de l'environnement.		
Principes transversaux		Augmenter et améliorer le cas échéant les actions de formation, d'information, de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité	Sensibilisation, information et formation	
Bilan 2016		Sensibilisation des publics touristiques et des usagers locaux. Formations sur la faune de montagne. Création et diffusion de supports de communication (plaquettes, etc.) Rédaction d'articles dans la presse spécialisée (Oiseau mag, Faune paca publication, etc.). Présentation des résultats lors de réunions publiques. Actualisation du programme sur le site internet de la LPO et diffusion d'articles dans les médias locaux (Dauphiné Libéré, etc.).		

XI-2 Carte de localisation des actions





Mobilisation
écocitoyenne
sur le territoire

La **LPO PACA**, une association au service de la **biodiversité**



Sortie scolaire avec une classe de CM

Éducation à
l'environnement



Symptetrum de fonscolombe

Formation en
environnement

Expertise en
environnement



Suivi télémétrique © Jean François VIDAL



Accueil du public par un agent de la PNR des Partias

Protection
et gestion
de la nature

Retrouvez-nous sur : **paca.lpo.fr**

LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYÈRES
Tél. : 04 94 12 79 52 - Courriel : paca@lpo.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur